

**B. NOTICE**

**NOTICE**

**Que contient cette notice ?**

1. **NOM DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE**
2. **COMPOSITION**
3. **ESPÈCES CIBLES**
4. **INDICATIONS D'UTILISATION**
5. **CONTRE-INDICATIONS**
6. **MISES EN GARDE PARTICULIÈRES**
7. **EFFETS INDÉSIRABLES**
8. **POSOLOGIE POUR CHAQUE ESPÈCE, VOIES ET MODE D'ADMINISTRATION**
9. **INDICATIONS NÉCESSAIRES À UNE ADMINISTRATION CORRECTE**
10. **TEMPS D'ATTENTE**
11. **PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION**
12. **PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES D'ÉLIMINATION**
13. **CLASSIFICATION DES MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES**
14. **NUMÉROS D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ ET PRÉSENTATIONS**
15. **DATE À LAQUELLE LA NOTICE A ÉTÉ RÉVISÉE POUR LA DERNIÈRE FOIS**
16. **COORDONNÉES**

**1. NOM DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE**

**DRYCLOXA-ke1**, 1000 mg/9 g, pommade intramammaire chez les bovins

**2. COMPOSITION**

1 injecteur de 9 g contient :  
1000 mg cloxacilline benzathine

### 3. ESPÈCES CIBLES

Bovins (lors du tarissement)

### 4. INDICATIONS D'UTILISATION

Pour le traitement des mammites dues à des bactéries gram-positives sensibles à la cloxacilline lors du tarissement.

### 5. CONTRE-INDICATIONS

Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité à la substance active, aux pénicillines ou à l'un des excipients.  
Ne pas utiliser chez les vaches en lactation.

### 6. MISES EN GARDE PARTICULIÈRES

#### Précautions particulières pour une utilisation sûre chez les espèces cibles :

Utiliser exclusivement après la dernière traite et après un nettoyage désinfectant des trayons. Débuter le traitement au moins 60 jours avant la date prévue du vêlage.

Ne pas masser le médicament vétérinaire de manière ascendante dans la mamelle (formation de gouttes).

L'utilisation du médicament vétérinaire doit être basée sur des tests de sensibilité de bactéries isolées à partir de l'animal. Si cela n'est pas possible, le traitement doit être basé sur des informations épidémiologiques locales (au niveau régional ou de l'entreprise) sur la sensibilité des bactéries concernées.

En cas de mammite clinique manifeste (altérations visibles du lait et de la mamelle), commencer par instaurer un traitement adapté contre la mammite.

#### Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux :

Les pénicillines peuvent provoquer une hypersensibilité en cas d'ingestion ou de contact cutané.

L'hypersensibilité aux pénicillines peut entraîner des réactions croisées envers les céphalosporines et vice versa. Exceptionnellement, certaines réactions allergiques vis-à-vis de ces substances peuvent s'avérer sérieuses. Ne pas utiliser ce médicament vétérinaire en cas d'hypersensibilité connue ou si l'on vous a recommandé de ne pas utiliser ce type de médicaments vétérinaires.

Utiliser ce médicament vétérinaire avec une extrême précaution afin d'éviter toute exposition, compte tenu des précautions recommandées. En cas d'apparition de symptômes tels qu'une éruption cutanée après exposition, demandez l'avis d'un médecin et montrez-lui cet avertissement. Un gonflement du visage, des lèvres et des yeux ou des difficultés respiratoires sont des symptômes plus graves et nécessitent une attention médicale urgente. Se laver les mains après utilisation.

#### Gestation et lactation :

Peut être utilisé au cours de la gestation.

Utilisation non recommandée durant la lactation. Utiliser exclusivement lors du tarissement.

#### Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions :

L'utilisation simultanée de cloxacilline et d'antibiotiques à effet bactériostatique (par exemple érythromycine, tétracyclines) est à éviter.

#### Incompatibilités majeures :

En l'absence d'études de compatibilité, ce médicament vétérinaire ne doit pas être mélangé avec d'autres médicaments vétérinaires.

## 7. EFFETS INDÉSIRABLES

Bovins (lors du tarissement)

Très rare (<1 animal / 10 000 animaux traités, y compris les cas isolés) :	Réaction allergique <sup>1,2</sup>
---	------------------------------------

<sup>1</sup> chez les animaux sensibilisés à la pénicilline

<sup>2</sup> Commencer par traire le quartier de mamelle traité. En cas d'éruption cutanée, des antihistaminiques ou des corticostéroïdes peuvent être administrés ; en cas de choc, de l'adrénaline et des corticostéroïdes peuvent être administrés par voie intramusculaire ou intraveineuse.

Il est important de notifier les effets indésirables. La notification permet un suivi continu de l'innocuité d'un médicament. Si vous constatez des effets indésirables, même ceux ne figurant pas sur cette notice, ou si vous pensez que le médicament n'a pas été efficace, veuillez contacter en premier lieu votre vétérinaire. Vous pouvez également notifier tout effet indésirable au titulaire de l'autorisation de mise sur le marché ou représentant local du titulaire de l'autorisation de mise sur le marché en utilisant les coordonnées figurant à la fin de cette notice, ou par l'intermédiaire de votre système national de notification : [www.notifierunefetindesirable-animaux.be/](http://www.notifierunefetindesirable-animaux.be/) ou mail: [adversedrugreactions\\_vet@fagg.afmps.be](mailto:adversedrugreactions_vet@fagg.afmps.be).

## 8. POSOLOGIE POUR CHAQUE ESPÈCE, VOIES ET MODE D'ADMINISTRATION

Usage intramammaire.

Utiliser un injecteur par quartier lors du tarissement.

Après la dernière traite et après nettoyage désinfectant des trayons, administrer le contenu d'un injecteur (= 9 g de suspension) par quartier dans le canal du trayon.

Il est nécessaire de traiter les 4 quartiers.

## 9. INDICATIONS NÉCESSAIRES À UNE ADMINISTRATION CORRECTE

Ne pas masser le médicament vétérinaire de manière ascendante dans la mamelle (formation de gouttes).

Débuter le traitement au moins 60 jours avant la date prévue du vêlage.

## 10. TEMPS D'ATTENTE

Viande et abats : 10 jours.

Lait : lors d'administration plus de 60 jours avant le vêlage, respecter un temps d'attente de 12 heures après le vêlage.

Lors d'administration moins de 60 jours avant le vêlage, le temps d'attente est de 60 jours.

## 11. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

À conserver à une température ne dépassant pas 25 °C.

Ne pas utiliser ce médicament vétérinaire après la date de péremption figurant sur l'emballage extérieur après Exp. La date de péremption correspond au dernier jour du mois indiqué.

## 12. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES D'ÉLIMINATION

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts ou dans les ordures ménagères.

Utiliser les dispositifs de reprise mis en place pour l'élimination de tout médicament vétérinaire non utilisé ou des déchets qui en dérivent, conformément aux exigences locales et à tout système national de collecte applicable. Ces mesures devraient contribuer à protéger l'environnement.

Demandez à votre vétérinaire ou à votre pharmacien comment éliminer les médicaments dont vous n'avez plus besoin.

## 13. CLASSIFICATION DES MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES

Médicament vétérinaire soumis à ordonnance.

## 14. NUMÉROS D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ ET PRÉSENTATIONS

BE-V151191

Injecteurs en polyéthylène contenant 9 g de pommade, conditionnés en boîtes de 4, 20 ou 100 injecteurs.  
Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

## 15. DATE À LAQUELLE LA NOTICE A ÉTÉ RÉVISÉE POUR LA DERNIÈRE FOIS

05/2026

Des informations détaillées sur ce médicament vétérinaire sont disponibles dans la base de données de l'Union sur les médicaments (<https://medicines.health.europa.eu/veterinary>).

## 16. COORDONNÉES

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché et fabricant responsable de la libération des lots :

Kela sa  
Sint Lenaartseweg 48  
2320 Hoogstraten  
Belgique  
Tél. : +32 (0)3 340 04 11  
E-mail : [info@kela.health](mailto:info@kela.health)

Représentants locaux et coordonnées pour notifier les effets indésirables présumés :

Kela Veterinaria sa  
Nieuwe Steenweg 62  
9140 Elversele  
Belgique  
Tél. : +32 (0)3 780 63 90  
E-mail : [info.vet@kela.health](mailto:info.vet@kela.health)